

Bureau de la métropole du 1^{er} mars 2019

COMPTE RENDU

Date de convocation
15 février 2019

Conseillers en exercice
36

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 1^{er} mars 2019 à 10 heures, sous la Présidence de Monsieur François CUILLANDRE, Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE, Président, Mme B. ABIVEN, M. Y. NEDELEC, M. M. GOURTAY, M. D. CAP, M. T. FAYRET, Mme T. QUIGUER, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M. Y. GUEVEL, Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme R. FILIPE, M. A. GOURVIL, M. F. JACOB, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, Mme S. JESTIN, M. S. ROUDAUT, Vice-Présidents.

M. P. APPERE, Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme M-A. RIOT, Conseillers M. B. SIFANTUS, M. H. TRABELSI, Conseillers.

M. R. SALAMI, M. F. PELLICANO, Mme I. MELSCOET, Conseillers délégués.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme P. SALAUN-KERHORNOU, Vice-Présidente.

Mme I. GUERIN, Mme B. MALGORN, M. B. RIOUAL, M. R. SARRABEZOLLES, Conseillers.

ABSENT(S) N'AYANT PAS DONNE PROCURATION :

M. R. HERVE, Conseiller.

RELEVÉ DES DÉCISIONS – BUREAU DU 1^{er} Mars 2019

TITRE	SYNTHÈSE DU SUJET	DÉCISION DU BUREAU SUITE À DONNER	SERVICE CONCERNÉ
<p>1. <u>Examen des rapports au Bureau</u></p>	<p>Tous les rapports ont été adoptés (ci-joint le compte-rendu).</p>		
<p>2- <u>Questions et informations diverses</u></p>	<p>Conformément à la demande émise au précédent bureau par plusieurs élus, présentation par Thierry FAYRET d'une note sur l'association « Les Petits Débrouillards Grand Ouest » : présentation des activités menées par l'association pour la ville de Brest et Brest métropole ainsi que des rapports financiers.</p>	<p>Engager un échange avec l'association sur les interrogations qui apparaissent au regard des bilans et comptes transmis</p>	<p>Pôle DCES</p>
<p>2-1 <u>Prochain Bureau</u></p>	<p>Le prochain Bureau se tiendra le vendredi 24 mai 2019.</p>		

Le 6 mars 2019

Le Directeur Général des Services

Bureau de la métropole du 1^{er} mars 2019

COMPTE RENDU

Date de convocation
15 février 2019

Conseillers en exercice
36

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 1^{er} mars 2019 à 10 heures, sous la Présidence de Monsieur François CUILLANDRE, Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE, Président, Mme B. ABIVEN, M. Y. NEDELEC, M. M. GOURTAY, M. D. CAP, M. T. FAYRET, Mme T. QUIGUER, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M. Y. GUEVEL, Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme R. FILIPE, M. A. GOURVIL, M. F. JACOB, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, Mme S. JESTIN, M. S. ROUDAUT, Vice-Présidents.

M. P. APPERE, Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme M-A. RIOT, Conseillers M. B. SIFANTUS, M. H. TRABELSI, Conseillers.

M. R. SALAMI, M. F. PELLICANO, Mme I. MELSCOET, Conseillers délégués.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme P. SALAUN-KERHORNOU, Vice-Présidente.

Mme I. GUERIN, Mme B. MALGORN, M. B. RIOUAL, M. R. SARRABEZOLLES, Conseillers.

ABSENT(S) N'AYANT PAS DONNE PROCURATION :

M. R. HERVE, Conseiller.

A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

DEVELOPPEMENT

- Projets et équipements métropolitains

B 2019-03-001

- Pôle des excellences maritimes - adaptation de la demande de financement auprès du Conseil Départemental du Finistère (contrat de territoire - Pays de Brest) suite à l'avenant n°4 au Pacte métropolitain d'innovation

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'adapter la demande de financement auprès du Conseil Départemental du Finistère pour la réalisation du Pôle des Excellences Maritimes suite à l'avenant n°4 du Pacte métropolitain d'innovation

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS
Abstention: Les
groupes Brest
Nouvelle Alternative
et Rassemblement
pour Brest**

- Mission Enseignement Supérieur Recherche et Innovation

B 2019-03-002

- Azimut - Approbation d'un projet de convention de partenariat entre Brest métropole et l'association Azimut pour l'année 2019.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention de partenariat portant attribution d'une subvention d'un montant de 27 000 € avec l'association Azimut, organisatrice du salon, pour l'année 2019 et d'autoriser le Président, ou son représentant.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Développement Economique

B 2019-03-003

- Pépinière urbaine d'entreprises – Aide aux propriétaires de pas-de-porte vacants : attribution de subventions

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attribution de subventions aux propriétaires de pas-de-porte vacants, jointes à la présente délibération

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-03-004

- Pépinière urbaine d'entreprises – Pass Commerce/Artisanat : attribution de subventions

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attribution de subventions aux bénéficiaires du dispositif « Pass Commerce Artisanat » jointes à la présente délibération.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-03-005

- « Je filme le métier qui me plaît » - Approbation du projet de convention de sponsoring entre Brest métropole et le Crédit Agricole du Finistère pour l'organisation du concours « Je filme le métier qui me plaît »

Brest métropole est partenaire du concours national « Je filme le métier qui me plaît », concours pédagogique de reportages vidéo sur les métiers. La collectivité en assure la promotion et organise une cérémonie territoriale de remise des prix pour les candidats du Pays de Brest. Pour la saison 2018 / 2019, le Crédit Agricole du Finistère souhaite être partenaire de l'évènement et fait une promesse de sponsoring de 5 000 €. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention de sponsoring entre Brest métropole et le Crédit Agricole du Finistère pour l'organisation du concours « Je filme le métier qui me plaît » et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-03-006

- Tourisme - Approbation de la convention d'objectifs entre Brest métropole et l'Office de Tourisme pour l'année 2019.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les termes du projet de convention d'objectifs 2019 entre Brest métropole et l'Office de tourisme de Brest métropole accompagnée de son annexe financière qui prévoit une participation financière de Brest métropole de 885 000 euros (y compris le reversement de la taxe de séjour), et d'autoriser le Président, ou son représentant, à la signer puis à verser la participation de Brest métropole à l'Office de tourisme.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Relations Internationales

B 2019-03-007

**- Coopération Brest métropole - Haiphong (Vietnam)
- signature d'une convention avec le Fonds Français pour l'Environnement Mondial dans le cadre de la mise en oeuvre d'une gestion intégrée des zones côtières pour les baies d'Ha Long, de Haiphong et de Bai Tu Long**

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la convention de partenariat entre Brest métropole et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (Agence Française pour le Développement) pour 4 ans, et l'encaissement d'une subvention globale de 12000 €. Ce partenariat, consécutif de la coopération entre Brest métropole et Haiphong, porte sur la mise en oeuvre d'une gestion intégrée des zones côtières pour les baies d' Ha Long, de Haiphong et de Bai Tu Long.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-03-008

- Partenariat Brest métropole - Ville de Denver : signature d'un protocole d'accord de développement des liens institutionnels, économiques, scientifiques et académiques.

Il est proposé au Bureau de la métropole d'approuver le protocole d'accord entre Brest métropole et la Ville de Denver, ville jumelle de Brest. L'objectif de ce protocole est de développer des liens institutionnels, économiques, scientifiques et académiques entre les collectivités.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Stratégie et prospective

B 2019-03-009

- Province de Terre de Feu (Argentine) - Projet de coopération décentralisée entre Brest métropole et la Province de Terre de Feu (Argentine)

Il est proposé au Conseil de la métropole d'encaisser la subvention du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour poursuivre la coopération avec la Province de Terre de Feu.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-03-010

- Etat de Veracruz (Mexique) - Projet de coopération décentralisée entre Brest métropole et l'Etat de Veracruz (Mexique)

Il est proposé au bureau de la métropole d'encaisser la subvention du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour la poursuite de la coopération décentralisée avec l'Etat de Veracruz (Mexique). Ce partenariat porte essentiellement sur la gouvernance, la protection et la gestion des espaces naturels.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

FINANCES

- Commande publique

B 2019-03-011

- Constitution d'un groupement de commandes entre Brest métropole et la Ville de Brest pour la conception, la fabrication et la pose de parcours d'interprétation.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la constitution d'un groupement de commandes entre Brest métropole et la Ville de Brest pour la conception, la fabrication et la pose de parcours d'interprétation, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention constitutive annexée à la présente délibération, ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-03-012

- Constitution d'un groupement de commandes entre Brest métropole, la ville de Brest, la ville de Gouesnou, la ville du Relecq-Kerhuon, la ville de Guilers, la ville de Bohars, la ville de Plouzané, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Brest, Eau du Ponant, Société Publique Locale, Brest Métropole Habitat, Brest'aim, le Conservatoire botanique armoricain de Brest et les Ateliers des Capucins, Société Publique Locale, pour l'achat d'électricité.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la constitution d'un groupement de commandes entre Brest métropole, la ville de Brest, la ville de Gouesnou, la Ville du Relecq-Kerhuon, la ville de Guilers, la ville de Bohars, la ville de Plouzané, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Brest, Eau du Ponant, Société Publique Locale, Brest Métropole Habitat, Brest'aim, le Conservatoire botanique armoricain de Brest et les Ateliers des Capucins, Société Publique Locale, pour l'achat d'électricité et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention constitutive annexée à la présente délibération, ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**M. GUELLEC ne
prend pas part au vote**

B 2019-03-013

- Constitution d'un groupement de commandes entre Brest métropole, la ville de Brest, le ville de Gouesnou, la ville du Relecq-Kerhuon, la ville de Bohars, la ville de Guilers, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Brest, Eau du Ponant, Société Publique Locale, Brest Métropole Habitat, Brest'aim et le Conservatoire botanique armoricain de Brest pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la constitution d'un groupement de commandes entre Brest métropole, la ville de Brest, la ville de Gouesnou, la ville du Relecq-Kerhuon, la ville de Guilers, la ville de Bohars, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Brest, Eau du Ponant Société Publique Locale, Brest Métropole Habitat, Brest'aim, et le Conservatoire botanique armoricain de Brest, pour la fourniture et l'achat de gaz naturel et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention constitutive annexée à la présente délibération, ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**M. GUELLEC ne
prend pas part au vote**

B 2019-03-014

- Adhésion à la centrale d'achat Mégalis Bretagne pour la mise à disposition d'un marché de certificats électroniques.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'adhésion à la centrale d'achat Mégalis Bretagne pour la mise à disposition d'un marché de certificats électroniques et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention d'adhésion annexée à la présente délibération, ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

ADMINISTRATION GENERALE

- Ressources Humaines

B 2019-03-015

- Versement de la subvention de fonctionnement au COS (Comité des Oeuvres Sociales) pour l'année 2019

Brest métropole verse chaque année une subvention de fonctionnement au Comité des Œuvres Sociales afin que celui-ci assure des actions sociales et culturelles au bénéfice des agents de la collectivité. Il est proposé au Bureau de métropole, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention entre Brest métropole et le Comité des Œuvres Sociales et d'autoriser le versement de la subvention pour l'année 2019.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Patrimoine

B 2019-03-016

- Demandes d'autorisations d'urbanisme

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer au nom de Brest métropole, toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme nécessaires à la mise en œuvre des travaux dans les bâtiments métropolitains.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

SERVICES A LA POPULATION

- Ecologie urbaine

B 2019-03-017

- Politique sociale de l'eau - Les Compagnons Bâisseurs de Bretagne - Convention de partenariat entre Brest métropole et l'association Les Compagnons Bâisseurs de Bretagne.

Il est proposé au bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention portant attribution d'une subvention d'un montant de 15 500 € entre Brest métropole et l'association Les Compagnons Bâisseurs, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer

**ADOPTÉ À LA
MAJORITÉ
Contre: M. CAP**

B 2019-03-018

- Politique sociale de l'eau - Vivre la Ville - convention de partenariat entre Brest métropole et l'association Vivre la Ville.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention portant attribution d'une subvention de 6 588 € entre Brest métropole et l'association Vivre la Ville, d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.

**ADOPTÉ À LA
MAJORITÉ
Contre: M. CAP**

B 2019-03-019

- Politique sociale de l'eau - Mission Locale - convention de partenariat entre Brest métropole et l'association Mission Locale

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention portant attribution d'une subvention d'un montant de 4 780 € entre Brest métropole et la Mission Locale, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ
Contre: M. CAP

B 2019-03-020

- Politique sociale de l'eau - Les petits débrouillards Grand Ouest - Convention de partenariat entre Brest métropole et l'association Les petits débrouillards Grand Ouest.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention portant attribution d'une subvention d'un montant de 2 500 € entre Brest métropole et l'association « Les petits débrouillards Grand Ouest », et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ
Contre: M. CAP
Abstention: Le groupe Rassemblement pour Brest

B 2019-03-021

- 1% eau - Coopération décentralisée 1% eau : Proposition d'adhésion de Brest métropole à l'association 'pS-Eau' Programme Solidarité-Eau pour l'année 2019.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'adhésion de Brest métropole pour l'année 2019 à l'association pS-Eau.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS
Abstention: Le groupe Europe Ecologie Les Verts

B 2019-03-022

- Schéma départemental d'alimentation en eau potable : convention de coopération pour la création du modèle mathématique eau potable du pays de Brest (secteur nord).

Il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver une convention définissant une association entre le Syndicat mixte des eaux du Bas-Léon, la communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas, Pays d'Iroise communauté et Brest métropole, pour répondre au Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) et créer un modèle mathématique commun destiné à dimensionner les équipements nécessaires à la sécurisation de l'alimentation en eau de ces territoires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS
Abstention: Le groupe Brest Nouvelle Alternative

B 2019-03-023

- Dévoisement, jusqu'à l'aval de la prise d'eau de Kerhuon, des eaux salines de la carrière: approbation du projet de convention d'occupation du domaine privé de la carrière de Guipavas.

Il est proposé au Bureau de métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la signature d'un projet de convention d'occupation temporaire du domaine privé de la carrière de Guipavas, afin de dévoyer la partie des eaux d'exhaure salines de la carrière à l'aval de la prise d'eau de Kerhuon, pour en améliorer la qualité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- B 2019-03-024** - **Transition Energétique et Ecologique (TEE) : accord-cadre de partenariat avec l'ADEME.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'accord-cadre avec l'Ademe pour la transition énergétique et écologique du territoire et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.
- B 2019-03-025** - **Energies renouvelables thermiques sur le Pays de Brest : convention de partenariat entre Brest métropole, le Pôle métropolitain du pays de Brest et Ener'gence pour la mise en œuvre du contrat de développement des énergies renouvelables thermiques sur le Pays de Brest .** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la convention de partenariat avec le Pôle métropolitain du pays de Brest et Ener'gence pour la mise en œuvre du contrat de développement des énergies renouvelables thermiques sur le Pays de Brest et d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention.
- B 2019-03-026** - **Concession de distribution publique d'électricité : approbation de contrats d'échanges et de partage de données avec ENEDIS.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions, d'autoriser le président, ou son représentant, à signer les contrats relatifs au partage et aux échanges de données avec le distributeur Enedis.
- B 2019-03-027** - **Ener'gence - Approbation d'un projet de convention d'objectifs 2019-2021.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le projet ci-joint de convention d'objectifs 2019-2021 avec Ener'gence. **M. GUEVEL ne prend pas part au vote**
- B 2019-03-028** - **Mise en conformité des cuves à fioul dans les périmètres de protection des prises d'eau de Goarem vors et de Kerhuon à Guipavas. Sollicitation de l'aide financière de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et approbation du projet de convention de mandat associée.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de métropole, après avis des commissions compétentes, de solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour les opérations de mise en conformité des stockages d'hydrocarbures dans les périmètres de protection des prises d'eau de Goarem vors et de Kerhuon et d'autoriser le Président ou son représentant à signer le projet de convention de mandat relatif à ces dispositions ainsi que tout autre document nécessaire à la perception des subventions.

B 2019-03-029

- Projet 'TOMORROW' - Participation de Brest métropole au projet 'TOMORROW' en réponse à l'appel à projets 'Construire un avenir bas carbone et résilient au climat' du programme européen Horizon 2020.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la participation de Brest métropole au projet européen TOMORROW et d'autoriser le président ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette participation.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-03-030

- Projet MASCOET (MAintien du Stock de Coquillages en lien avec la problématique des Efflorescences Toxiques) : Participation de la métropole.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la participation financière de Brest métropole au projet MASCOET, à hauteur de 40 000 €, d'approuver la participation technique des services de Brest métropole au sein du comité de pilotage du projet MASCOET, d'autoriser le Président ou son représentant et à prendre toute disposition nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Equipements d'Agglomération

B 2019-03-031

- Musée des beaux-arts : acceptation du legs de divers tableaux de Madame Lombard au profit de Brest métropole.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à accepter le legs de Madame Lombard, avec renonciation concernant l'œuvre de Lucien-Victor DELPY « La pointe de Trévignon » (1935).

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-03-032

- Musée des Beaux-Arts : demande de subvention après de l'Etat (Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne) pour l'exposition temporaire « La vraie vie est ailleurs ! Femmes artistes autour de Marta Pan » programmée au Musée des Beaux-Arts du 29 juin 2019 au 5 janvier 2020.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à solliciter auprès de l'État (Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne) une subvention pour l'exposition temporaire « La vraie vie est ailleurs ! Femmes artistes autour de Marta Pan » programmée au Musée des Beaux-Arts du 29 juin 2019 au 5 janvier 2020.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- B 2019-03-033** - **Musée des beaux-arts : approbation de l'adhésion de Brest métropole à l'opération 'FinistèreTouring' pour 2019-2020.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'adhésion de Brest métropole à l'opération 'Finistère Touring' pour 2019-2020 et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous les documents permettant sa mise en œuvre.
- B 2019-03-034** - **Musée des Beaux-Arts : approbation de l'adhésion de Brest métropole à l'opération 'Présentoirs en Finistère' portée par « Finistère 360 ° ».** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'adhésion de Brest métropole à l'opération « Présentoirs en Finistère » pour l'année 2019 et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous les documents à intervenir permettant sa mise en œuvre.
- B 2019-03-035** - **Musée des Beaux-Arts de Brest : approbation d'un projet de convention entre Brest métropole, la Ville de Brest et l'association Léo Lagrange Ouest pour le centre socioculturel Horizons dans le cadre de la mise en œuvre d'une action d'ouverture culturelle sur le quartier de l'Europe à Brest.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention de partenariat entre Brest métropole, la Ville de Brest et l'association Léo Lagrange Ouest pour le centre socioculturel Horizons dans le cadre de la mise en œuvre d'une action d'ouverture culturelle sur le quartier de l'Europe et d'autoriser le Président, ou son représentant, à la signer.
- Espace Public*
- B 2019-03-036** - **Annulation et remplacement de la délibération B 2018-09-278 - Acquisition à titre gratuit et classement dans le domaine public de la rue de Landréan et des espaces communs du lotissement 'Les Côteaux de Landréan' à Plouzané.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'acquérir à titre gratuit et de classer dans le domaine public de la métropole, la rue de Landréan et les espaces communs du lotissement « les Côteaux de Landréan » à Plouzané.
- B 2019-03-037** - **Classement dans le domaine public des parcelles de voirie dont Brest métropole a fait l'acquisition à titre gratuit dans le cadre d'opérations d'aménagement ou d'alignement de voirie, sur la commune de Brest.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de classer dans le domaine public des parcelles de voirie dont Brest métropole a fait l'acquisition à titre gratuit dans le cadre d'opérations d'aménagement ou d'alignement de voirie, sur la commune de Brest.

URBANISME

- Mobilité

B 2019-03-038

- 'Brest à pied à vélo' - Approbation d'un projet d'avenant financier n°1 à la convention entre Brest métropole et l'association Brest à pied et à vélo (Bapav).

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association Brest à pied et à vélo, d'attribuer pour l'année 2019, d'une part, une subvention de fonctionnement de 26 000 € et, d'autre part, afin de poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions mobilité durable initié dans le cadre du contrat d'objectifs Territorial Energie Climat de l'ADEME, une subvention complémentaire de 30 000 €.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-03-039

- Développement du réseau structurant de transports collectifs : plan de financement de la phase Etudes et Concertation et demandes de subventions.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le plan de financement de la phase « Etudes et Concertation » du nouveau développement du réseau structurant de transports publics et d'autoriser le Président à déposer des demandes de subventions et à signer tous les documents y afférent.

**ADOPTÉ À LA
MAJORITÉ
Contre: Le groupe
Rassemblement pour
Brest
Abstention: Le groupe
Brest Nouvelle
Alternative**

B 2019-03-040

- Démarche d'expérimentation de bus électriques en conditions réelles d'exploitation sur le réseau Bibus. Lancement de la réflexion sur un réseau intelligent de mobilité électrique (Smart Grid Mobilities).

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la démarche d'expérimentation de bus électriques en conditions réelles d'exploitation, son plan de financement et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous les documents y afférents.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-03-041

- Ehop/Covoiturage plus - Approbation d'un projet d'avenant n°2 à la convention 2017-2018 entre Brest métropole et l'association Ehop/Covoiturage plus

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet d'avenant n°2 à la convention de partenariat avec l'association Ehop (anciennement dénommée Covoiturage plus) actant le changement de dénomination, la prolongation d'un an de la convention pour la poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions mobilité durable, initié dans le cadre du contrat d'objectifs Territorial Energie Climat de l'ADEME et d'autoriser le Président, ou son représentant à le signer et d'accorder une subvention de 20 000 euros au titre de l'année 2019.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS
Abstention: Le groupe
Rassemblement pour
Brest**

- Politique de la Ville

B 2019-03-042

- Les Compagnons Bâtisseurs de Bretagne - Projet d'avenant à la convention d'objectifs 2016-2019 signée entre Brest métropole et les Compagnons Bâtisseurs de Bretagne

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant financier 2019 à la convention d'objectifs 2016-2019 entre Brest métropole et les Compagnons Bâtisseurs de Bretagne, et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-03-043

- Vert le Jardin - Projet d'avenant à la convention d'objectifs 2016-2019 signée entre Brest métropole, la Ville de Brest et Vert le Jardin.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant financier 2019 à la convention d'objectifs 2016-2019 entre Brest métropole, la Ville de Brest et l'association Vert le Jardin, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Habitat

B 2019-03-044

- Tinergie – rénovation énergétique de l'habitat individuel : attribution de subventions aux particuliers.

Dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique Tinergie, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attribution de subventions aux particuliers pour la rénovation de leur maison individuelle.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-03-045

- Tinergie – rénovation énergétique de l'habitat individuel : Actualisation du système d'aides financières aux particuliers.

Dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique Tinergie, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la proposition d'actualisation du système d'aides financières aux particuliers pour la rénovation de leur maison individuelle.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-03-046

- Tinergie : rénovation énergétique des copropriétés – Attribution de subventions concernant des Diagnostics Techniques Globaux dans le cadre des financements du Programme des Investissements d'Avenir Ville de Demain.

Dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir Ville de Demain, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attributions de subventions concernant des Diagnostics Techniques Globaux de copropriétés accompagnés par la plateforme de rénovation énergétique Tinergie annexées à la présente délibération.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-03-047

- Politique locale de l'habitat. Approbation de l'actualisation 2019 des coûts abordables, du passeport pour l'accèsion et des conditions d'éligibilité des acquéreurs.

Brest métropole a introduit dans sa politique locale de l'habitat depuis 2008 un objectif de diversité d'offre de logements capable de satisfaire le plus grand nombre de ménages. Cela se traduit notamment par des objectifs de production de logements à coûts abordables comprenant les logements locatifs sociaux et les logements destinés à de futurs propriétaires occupants modestes. Au sein de ce dispositif, Brest métropole apporte une aide financière, le « Passeport pour l'accèsion », aux ménages modestes. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'actualisation 2019 des coûts abordables et des conditions d'éligibilité des acquéreurs au Passeport pour l'accèsion.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-03-048

- Fonds de Solidarité Logement - Approbation d'un projet de convention d'adhésion pour les années 2019-2021 de Eau du Ponant-Société Publique Locale au Fonds de Solidarité pour le Logement de Brest métropole et pour la mise en oeuvre d'une expérimentation au paiement des charges d'eau et d'assainissement.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention d'adhésion pour les années 2019-2021 de Eau du Ponant-Société Publique Locale au Fonds de Solidarité pour le Logement de Brest métropole et pour la mise en oeuvre d'une expérimentation au paiement des charges d'eau et d'assainissement et d'autoriser le Président ou son représentant à la signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-03-049

- Fonds de Solidarité Logement - Approbation du projet de convention 2019 relative à la contribution de la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère au Fonds de Solidarité Logement

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention 2019 définissant les modalités de versement de la contribution de la Caisse d'Allocations Familiales au Fonds de Solidarité Logement et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-03-050

- Fonds d'Intervention pour l'Habitat – Attribution de subventions pour l'amélioration de l'habitat.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attribution de subventions au titre du Fonds d'Intervention pour l'Habitat pour un montant de 20 623 €.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-03-051

- Politique couleur : Opérations de coloration de façades - Attribution de subventions à des particuliers.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attributions des subventions au titre des dispositifs d'aides aux opérations de coloration des façades.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Affaires Foncières

- | | | |
|----------------------|--|---------------------------------|
| B 2019-03-052 | <p>- La Roche Maurice - Pont Ar Bled - Approbation de l'acquisition de deux parcelles cadastrées AD 1 et B 56 situées dans un périmètre de protection de captage et appartenant aux consorts Bazin.</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition de deux parcelles cadastrées AD 1 et B 56 appartenant aux consorts Bazin et situées sur la commune de La Roche Maurice, dans un périmètre de protection de captage.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| B 2019-03-053 | <p>- Saint Divy - Kersaint-Plabennec - Approbation d'une convention de servitude d'aqueduc avec indemnisation sur les parcelles ZA 23 et 25 à Saint Divy et ZK 6 à Kersaint-Plabennec.</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver une convention de servitude d'aqueduc avec indemnisation sur les parcelles ZA 23 et 25 situées sur la commune de Saint Divy et ZK 6 située sur la commune de Kersaint-Plabennec.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| B 2019-03-054 | <p>- Saint Divy - Approbation d'une convention de servitude d'aqueduc avec indemnisation sur la parcelle ZA 127.</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver une convention de servitude d'aqueduc avec indemnisation sur la parcelle ZA 127 située sur la commune de Saint Divy.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| B 2019-03-055 | <p>- Gouesnou - Approbation de l'acquisition à titre gratuit et classement dans le domaine public des parcelles AA 258, 260 et AS 235 appartenant à la SARL André Salou, situées rue de Kerargalet et rue du Crann.</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition à titre gratuit des parcelles cadastrées AA 258, 260 et AS 235 d'une surface totale de 200 m² appartenant à la SARL André Salou et situées rue de Kerargalet et rue du Crann à Gouesnou.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| B 2019-03-056 | <p>- Guilers - Ilot Lesteven-Kérionoc - Cession au profit de la société Aiguillon Construction de parcelles de terrain appartenant à Brest métropole.</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession sous conditions suspensives à la société Aiguillon Construction ou toute personne physique ou morale pouvant s'y substituer, des parcelles BC 131, 333, 335 et 352 situées à Guilers – Ilôt Lesteven Kérionoc en vue de la réalisation d'un programme d'habitat.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |

- B 2019-03-057** - **Guilers - Ilot Lesteven-Kérionoc - Désignation de la société Aiguillon Construction comme acquéreur des parcelles acquises par l'Etablissement public foncier de Bretagne.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la désignation de la société Aiguillon Construction comme étant l'acquéreur des parcelles propriétés de l'Etablissement Public Foncier, cadastrées BC 133, 334 et 351 et situées à Guilers-Ilot Lesteven-Kérionoc.
- B 2019-03-058** - **Guilers - Lieudit Coat Ty Ogant - Désaffectation et déclassement du domaine public d'une emprise, en vue d'une cession à Monsieur Gaëtan Kerboul.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement d'une emprise du domaine public située lieudit Coat Ty Ogant à Guilers en vue d'une cession à Monsieur Gaëtan Kerboul.
- B 2019-03-059** - **Guilers - Lieudit Coat Ty Ogant - Cession d'une emprise du domaine public, pour une superficie de 131 m² au profit de Monsieur Gaëtan Kerboul.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession d'une emprise du domaine public pour une superficie de 131 m², sise lieudit Coat ty Ogant à Guilers, en vue de sa cession au profit de monsieur Gaëtan Kerboul.
- B 2019-03-060** - **Guipavas - Approbation de l'acquisition des parcelles H 1053, 1056, 163, 169 et 446 situées au lieudit Kervao à Guipavas et appartenant aux conjoints Nicolas-Coz**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition des parcelles H 1053, 1056, 163, 169 et 446 situées au lieudit Kervao à Guipavas et appartenant aux conjoints Nicolas-Coz.
- B 2019-03-061** - **Guipavas - Approbation de la cession à Brest métropole habitat de la parcelle AK 4 située 86 rue de Paris.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession à Brest métropole habitat de la parcelle AK 4 située 86 rue de Paris à Guipavas, laquelle a été préemptée par Brest métropole dans le cadre de la politique locale de l'habitat.
- B 2019-03-062** - **Guipavas - Rue du Frouven - Désaffectation et déclassement d'une portion de voirie d'environ 400 m² destiné à être cédé à la SCI de la Vallée du Blavet.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement de la portion de voirie d'environ 400 m², située à Guipavas, en vue de la céder à la SCI de la Vallée du Blavet.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- B 2019-03-063** - **Guipavas - Rue du Froutven - Approbation de la cession d'une portion de voirie au bénéfice de la SCI de la Vallée du Blavet.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession d'une portion de voirie pour une surface d'environ 400 m² située à Guipavas, au bénéfice de la SCI de la Vallée du Blavet.
- B 2019-03-064** - **Le Relecq-Kerhuon - Approbation des projets de conventions d'occupation concernant la traversée par des canalisations d'eau potable et d'assainissement sur le domaine ferroviaire. Autorisation de signature.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les projets de conventions d'occupation avec SNCF Réseau concernant la traversée par des canalisations d'eau potable et d'assainissement sur le domaine ferroviaire situé sur la commune de Le Relecq-Kerhuon et d'autoriser le Président ou son représentant à les signer.
- B 2019-03-065** - **Plougastel-Daoulas - Rue du Cléguer - Cession à Monsieur et Madame Pierre-Yves Le Bot d'une emprise de 27 m² prise sur la réserve foncière BH 36 pour pose d'une isolation thermique par l'extérieur sur le pignon de la maison mitoyenne.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession d'une emprise de 27 m² prise sur la parcelle BH 36 sise 63 rue du Cléguer, à Plougastel-Daoulas, en vue de sa cession à Monsieur et Madame Pierre-Yves Le Bot.
- B 2019-03-066** - **Plougastel-Daoulas - Ty Ar Menez : approbation de l'acquisition de la parcelle CK 41, d'une surface de 10 075 m², appartenant aux consorts Bodénès - Tanguy - Bathany.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition de la parcelle CK 41, située dans le secteur de Ty Ar Menez à Plougastel-Daoulas et appartenant aux consorts Bodénès – Tanguy – Bathany.
- B 2019-03-067** - **Plougastel-Daoulas - Lesquivit : approbation de l'acquisition de la parcelle BN 46, d'une surface de 5 267 m², appartenant aux consorts Picart - Roué.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition de la parcelle BN 46, située dans le secteur de Lesquivit à Plougastel-Daoulas et appartenant aux consorts Picart – Roué.
- B 2019-03-068** - **Brest - Saint-Pierre - Approbation de la signature du bail rural entre Brest métropole et l'EARL de Traon Bihan.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la signature d'un bail rural entre Brest métropole et l'EARL de Traon Bihan sur des parcelles, couvrant une superficie de 15,95 hectares, situées à Brest- Saint-Pierre, à proximité du siège de son exploitation.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- B 2019-03-069** - **Brest - Saint-Pierre - Approbation de la signature d'un bail rural entre Brest métropole et Monsieur Eric Calvarin.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la signature d'un bail rural entre Brest métropole et monsieur Eric Calvarin sur des parcelles, d'une superficie de 12,7 hectares, situées à Brest-Saint-Pierre, à proximité du siège de son exploitation.
- B 2019-03-070** - **Brest - Rue du Professeur Langevin - Approbation de la résiliation du bail dont bénéficie l'UBO ainsi que la cession du bâtiment de l'ancienne école primaire Langevin cadastré en section AE n° 461p au profit de l'ISEN-Yncréa Ouest.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la résiliation du bail emphytéotique dont bénéficie l'UBO sur le bâtiment de l'ancienne école primaire Langevin, cadastré en section AE n° 461p ainsi que la cession au profit de l'ISEN-Yncréa Ouest dudit bâtiment.
- B 2019-03-071** - **Brest - Rue de Gouesnou - Désaffectation et déclassement du domaine public d'un délaissé de voirie, d'une surface totale de 22 m², destiné à être cédé à la SARL VARO, représentée par Monsieur Jean-Pierre Hebert.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement du domaine public d'un délaissé de voirie, d'une emprise totale de 22 m², situé rue de Gouesnou, en vue de le céder à la SARL VARO, représentée par Monsieur Jean-Pierre Hebert.
- B 2019-03-072** - **Brest - Rue de Gouesnou - Approbation de la cession d'un délaissé de voirie et d'une partie des parcelles AV 342 et 344, constituant du domaine public, au bénéfice de la SARL VARO représentée par Monsieur Jean-Pierre Hebert.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession d'un délaissé de voirie et d'une partie des parcelles AV 342 et 344, constituant du domaine public, pour une surface totale de 22 m² au bénéfice de la SARL VARO représentée par Monsieur Jean-Pierre Hebert.
- B 2019-03-073** - **Brest - 200 Chemin de la Butte et Rue Charles Vanel - Désaffectation et déclassement du domaine public d'une emprise de 72 m² de voirie, en vue d'une cession au profit des Consorts Farine.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement d'une emprise du domaine public d'une surface de 72 m² située 200 Chemin de la Butte rue Charles Vanel à Brest en vue de sa cession au profit des Consorts Farine.

- B 2019-03-074** **- Brest - 200 Chemin de la Butte - Rue Charles Vanel - Cession d'une emprise du domaine public, pour une superficie de 72 m² au profit des Consorts Farine.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession d'une emprise d'une superficie de 72 m², sise 200 Chemin de la Butte et rue Charles Vanel à Brest, en vue de sa cession au profit des Consorts Farine.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**
-
- B 2019-03-075** **- Brest - 70 rue Lino Ventura - Désaffectation et déclassement du domaine public d'une emprise de 25 m², en vue d'une cession à Monsieur Eric Leclerc.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement d'une emprise du domaine public d'une surface de 25 m² située 70 rue Lino Ventura à Brest en vue de sa cession à Monsieur Eric Leclerc.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**
-
- B 2019-03-076** **- Brest - 70 Rue Lino Ventura - Cession d'une emprise du domaine public, pour une superficie de 25 m² au profit de Monsieur Eric Leclerc.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession d'une emprise du domaine public pour une superficie de 25 m², sise 70 rue Lino Ventura à Brest, en vue de sa cession au profit de Monsieur Eric Leclerc.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**
-
- B 2019-03-077** **- Brest - Rue Léo Lagrange : approbation de l'acquisition par Brest métropole d'une portion de terrain issue des parcelles AT 66, 67 et 190, appartenant à la société CRIBIS représentée par Monsieur Christophe Bodier.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition pour une surface d'environ 700 m², d'une portion de terrain issue des parcelles AT 66, 67 et 190, situées rue Léo Lagrange à Brest et appartenant à la société CRIBIS représentée par Monsieur Christophe Bodier.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**
-
- B 2019-03-078** **- Brest - Lambezellec - Rue Emile Augier : approbation de l'acquisition par Brest métropole d'une portion de terrain issue de la parcelle HW 370, appartenant à Brest métropole habitat.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition pour une surface d'environ 2 114 m², d'une portion de terrain issue de la parcelle HW 370, située rue Emile Augier à Brest et appartenant à Brest métropole habitat.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-03-079

- Brest - Rue Maurice Genevoix, Rue Grieg sur le quartier de Mesnos - Approbation d'une convention de servitude de passage pour l'implantation de 2 câbles souterrains haute tension au profit d'ENEDIS sur des parcelles appartenant à Brest métropole.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'établissement au profit d'ENEDIS, d'une convention de servitude de passage pour l'implantation de deux câbles souterrains haute tension sur des parcelles appartenant à Brest métropole Rue Maurice Genevoix, Rue Grieg sur le quartier de Mesnos à Brest.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2019-03-080

- Brest - Rue de Ker Heol - Transfert de propriété à titre gratuit d'une emprise de la voirie au profit de Brest métropole.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le transfert de propriété à titre gratuit par la Ville de Brest au profit de Brest métropole d'une partie de l'emprise de la rue de Ker Heol, cadastrée en section AV n°53.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être demandées
au Secrétariat du Bureau de la métropole**

MIS A L’AFFICHAGE LE .